



IdeAs
Idées d'Amérique

9 | Printemps / Été 2017
**Poètes et éditeurs : diffuser la poésie d'avant-garde
américaine (depuis 1945)**

Le dépassement du discours du général de Gaulle de 1967 dans le cadre de la francophonie et de la mondialisation

Pierre Guillaume et Sylvie Guillaume



Éditeur
Institut des Amériques

Édition électronique

URL : <http://ideas.revues.org/1914>
DOI : 10.4000/ideas.1914
ISSN : 1950-5701

Référence électronique

Pierre Guillaume et Sylvie Guillaume, « Le dépassement du discours du général de Gaulle de 1967 dans le cadre de la francophonie et de la mondialisation », *IdeAs* [En ligne], 9 | Printemps / Été 2017, mis en ligne le 12 juillet 2017, consulté le 15 juillet 2017. URL : <http://ideas.revues.org/1914> ; DOI : 10.4000/ideas.1914

Ce document a été généré automatiquement le 15 juillet 2017.



IdeAs – Idées d'Amérique est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Le dépassement du discours du général de Gaulle de 1967 dans le cadre de la francophonie et de la mondialisation

Pierre Guillaume et Sylvie Guillaume

- 1 Le discours du général de Gaulle du 25 juillet 1967 depuis le balcon de l'Hôtel de ville de Montréal qui se termine par « Vive Montréal, Vive le Québec ! Vive le Québec libre ! Vive le Canada français et Vive la France » est suivi d'un court silence de la foule ne s'attendant pas à une reconnaissance aussi directe du fait québécois et d'une stupéfaction de la part des autorités présentes, comme Claude Morin, alors sous-ministre des Affaires intergouvernementales, sans parler de la réaction violente du Premier ministre fédéral canadien Pearson qui juge l'attitude de De Gaulle « inacceptable » (Guillaume S., 1999a : 509-517). Si cette déclaration, très controversée, a bien internationalisé les revendications d'un Québec secoué depuis 1960 par la Révolution tranquille, initiée par Jean Lesage, elle est incontestablement datée. Depuis, les relations entre la France et le Canada se sont normalisées et celles entre la France et le Québec grandement apaisées, pour ne pas dire banalisées, parce que la France n'est plus celle de De Gaulle, qui voulait donner l'illusion de rester une grande puissance, et parce que l'indépendantisme québécois a perdu de son souffle depuis le départ de René Levesque et après que la Province a obtenu des compensations de la part d'Ottawa, avec notamment la loi 101 de 1977 dite aussi « Charte de la langue française » sur l'obligation du français et qu'elle a acquis une place non négligeable dans le cadre de la Francophonie, menaçant la place hégémonique à laquelle la France prétendait dans les pays francophones en Afrique, voire en Asie. On peut parler ainsi de rivalités culturelles et économiques dans cette Francophonie qui s'est construite non sans mal à partir des années 1970. Cette rivalité est sensible aux Sommets de la Francophonie qui se sont succédé depuis 1967.

- 2 L'autonomisation certes toute relative du Québec par rapport au Canada dans le cadre de la Francophonie s'est également accompagnée d'une émancipation des gouvernements fédéral et provincial vis-à-vis des deux anciennes mères-patries, Grande-Bretagne et France.

L'autonomisation du Québec dans la Francophonie

- 3 Le jugement sur le discours du général de Gaulle que porte Claude Ryan, journaliste au *Devoir*, le 26 juillet 1967 est tout-à-fait prémonitoire des relations futures entre la France post gaullienne et le Québec :
- 4 « Qu'on oublie un peu le général de Gaulle et qu'on se remette à penser à des problèmes immédiats, qu'on devra résoudre ensemble, dans le dialogue et la négociation directe, plutôt que dans le recours à des appuis de l'étranger ».
- 5 1967 ne met cependant pas un frein à la politique de coopération entre la France et le Québec, comme le montre la création le 9 février 1968 de l'Office franco-québécois de la jeunesse, calqué sur le modèle de l'Office franco-allemand et qui permettra à des milliers de jeunes de participer à des programmes d'échanges. Mais la prudence est de mise dans les rapports d'État à État au plus haut niveau. Ni Georges Pompidou, le successeur du général de Gaulle, ni Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, ne prendront le risque d'un voyage au Canada, ce qui n'empêcha pas la signature en 1974 d'accords économiques très importants signés par Jacques Chirac, Premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing et Robert Bourassa, Premier ministre libéral de la province du Québec. Cet accord marque la volonté réciproque d'élargir à l'économie les domaines de coopération jusque-là limités à l'éducation et à la culture, domaines privilégiés de l'espace francophone. La coopération industrielle et technologique est relancée et s'ouvre à des provinces autres que le Québec, avec la création en 1979 de la Maison de l'Ontario qui devient une Délégation comme celle du Québec.
- 6 Valéry Giscard d'Estaing, un non gaulliste à l'Élysée, beaucoup moins sensible au fait québécois, résume sa politique par les termes « non-indifférence » à l'égard du Québec et « non-ingérence » dans les affaires intérieures du Canada à l'occasion de la visite de Pierre Elliott Trudeau, Premier ministre du Canada en 1974. Mais la visite à Paris en 1977 de René Lévesque, Premier ministre du Québec, ravive à nouveau les inquiétudes à Ottawa à cause de l'accueil chaleureux que reçoit le leader indépendantiste. On pose le principe d'une rencontre annuelle des Premiers ministres alternativement en France et au Québec.
- 7 Cependant le Canada des décennies 1970-1980 est marqué par des conflits opposant deux fortes personnalités, Pierre Elliott Trudeau à Ottawa et René Lévesque à Québec. Trudeau, parfaitement bilingue et très à l'aise dans les deux cultures anglaise et française, est partisan du bilinguisme et du biculturalisme dont la loi de 1969 fixa le « statut des deux langues officielles », placées à égalité dans leur emploi dans les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada. Cette politique suscite l'opposition du charismatique René Lévesque, fondateur du Parti québécois en 1968 et Premier ministre provincial en novembre 1975. C'est lui qui fait voter le 26 août 1977 la très célèbre Loi 101 dite aussi « Charte de la langue française ».
- 8 Face aux affrontements entre le Québec et le gouvernement fédéral, le président François Mitterrand joue la prudence. Le remplacement de Trudeau par Brian Mulroney, un Québécois anglophone, à Ottawa en 1984 et celui de Lévesque par Bourassa à Québec en

1985 apaise les esprits. Les échecs du Parti québécois à faire voter l'indépendance du Québec par referendum diminuent d'autant les risques d'éclatement du Canada.

- 9 Dans le même temps, ce pays s'engage de plus en plus dans une politique extérieure multilatérale tout en conservant des liens avec les partenaires obligés que sont la Grande-Bretagne et les États-Unis. Le Canada voit dans le multilatéral le moyen de jouer un véritable rôle international. N'étant pas touché par des problèmes multiraciaux comme les États-Unis ou par un héritage de puissance colonisatrice comme la France ou la Grande-Bretagne, il a l'ambition de prendre toute sa place dans la cour des Grands en y jouant un rôle dans le règlement des conflits après la Seconde Guerre mondiale. Ceci explique qu'il se soit engagé très vite dans des missions de paix préconisées par l'ONU. Sa dualité linguistique et culturelle lui donne aussi la possibilité de s'engager dans la Francophonie, ce qui lui permet de reconnaître l'identité francophone à l'intérieur et de diversifier ses liens jusqu'ici limités au Commonwealth.
- 10 Mais le problème de la participation autonome du Québec dans la Francophonie revendiquée par la province et plus ou moins soutenue par la France crée de nouvelles tensions. On rappellera que l'idée de réunir un Sommet des chefs d'État francophones vient de leaders de l'Afrique émancipée comme Léopold Sédar Senghor ou Bourguiba. Il existait depuis les années 1960 des institutions, non gouvernementales celles-ci, qui avaient pour finalité la défense de la langue française et dans lesquelles le Québec joue un rôle important comme l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, AUPELF. La volonté de créer des institutions francophones d'État à État relance la question d'une représentation autonome revendiquée par le Québec. Les rapports entre le Québec et la francophonie africaine sont sources de conflits entre Québec et Ottawa.
- 11 L'affrontement entre Ottawa et Québec sur la Francophonie se prolonge pendant les deux conférences de Niamey en 1969 et en 1979, qui ont pour objectif la création de l'Agence de coopération culturelle et technique, ACCT, qui deviendra en 1996 l'Agence de la Francophonie. Le compromis est trouvé par la création, dans l'article 3, du statut de « gouvernement participant » pour le Québec « sous réserve de l'approbation de l'État membre dont relève le territoire sur lequel le gouvernement participant concerné exerce son autorité et selon les modalités convenues entre ce gouvernement et celui de l'État membre ». Un protocole d'entente est donc signé en octobre 1971 entre Ottawa et Québec confirmant l'entrée du Québec à l'ACCT comme « gouvernement participant ». Le Québec n'en a pas le monopole et partage ce statut particulier avec le Nouveau Brunswick, devenu officiellement une province bilingue.
- 12 Le conflit est à nouveau ouvert lorsque le Québec tient à être pleinement représenté au Sommet de la Francophonie sous une forme jugée inacceptable par Ottawa. Faute d'accord, la réunion des ministres des Affaires étrangères prévue à Dakar en 1980 a été annulée, le gouvernement français de Raymond Barre annonçant que la France n'y participera pas en l'absence du Québec. Les changements d'acteurs débloquent la situation. François Mitterrand charge Régis Debray de proposer une médiation en 1983 pendant que Brian Mulroney, qui succède à Trudeau, négocie avec le Québec dirigé par Bourassa un accord qui permet la tenue du premier Sommet de la Francophonie à Paris en février 1986. Le Second Sommet se tiendra à Québec l'année suivante. En vertu de l'accord convenu en 1985, le Québec ne peut agir qu'en « observateur intéressé » sur les questions politiques, il peut agir sur les questions économiques « après concertation et avec l'accord ponctuel » du Canada et participe de plein droit à la deuxième partie du Sommet

consacrée à la coopération et au développement comme c'était déjà le cas à l'ACCT (Thérien J. Ph., 1992 : 107). Au second Sommet de Québec, le Canada a le titre de puissance invitante et le Québec de gouvernement hôte. Ces subtilités juridiques prêteraient à sourire si la Francophonie n'était pas un enjeu important de la politique extérieure canadienne et n'était pas l'occasion de conflits internes au Canada qui menacent son intégrité.

- 13 Aussi, du côté fédéral, on s'applique à rappeler que la dualité des langues et des cultures au Canada ne se résume pas à un tête-à-tête entre Ottawa et Québec. C'est une réponse aux minorités francophones hors Québec qui supportent mal les prétentions du Québec à vouloir représenter et défendre la totalité des Francophones du Canada. Or pour les indépendantistes québécois, la seule chance de survie des Francophones est de venir vivre au Québec où le français est protégé par la loi 101. En réaction à cette attitude hégémonique et peu solidaire, les Francophones minoritaires dans les autres provinces comme en Ontario et plus encore au Manitoba adhèrent à la politique du bilinguisme et du biculturalisme pour sauvegarder leur identité. Les Francophones de l'Ontario ont obtenu des garanties sur l'utilisation de leur langue par la Loi 8 ou « loi sur les services en français » le 18 novembre 1986. On ne peut toutefois pas ignorer que les difficultés demeurent et que Toronto reste un peu une exception, alors que les campagnes de l'Ontario ou du Manitoba connaissent une régression du français malgré le rôle important des associations (Guillaume S., 2006).

La mondialisation synonyme de dilution des rapports France, Canada, Québec

- 14 Comme le soulignait Brian Mulroney au Sommet de 1986, l'adhésion à une politique en faveur de la Francophonie a des répercussions sur le Québec, où le français est majoritaire mais aussi dans les provinces où il est minoritaire et en voie de folklorisation. Pour le gouvernement fédéral, la reconnaissance du fait francophone doit être source d'apaisement et doit permettre d'éviter l'implosion du Canada. Elle a été d'abord un facteur d'émancipation du Québec par rapport au fédéral d'où les conflits entre Paris, Québec, Ottawa mais aussi un facteur d'ouverture au monde francophone avec une politique de coopération en Afrique et dans une moindre mesure en Asie. Cette émancipation a eu ponctuellement l'appui moral de la France mais on ne peut pas parler d'une quelconque dépendance du Québec vis-à-vis de la France. La culture québécoise a toujours été marquée par deux influences parfois contraires, souvent complémentaires entre la francité héritée de son identité francophone et l'américanité qui est un fort sentiment d'appartenance au continent nord-américain, ce que n'avait pas voulu comprendre le général de Gaulle (Guillaume S, 1999b : 401-411). La participation du Canada à la Francophonie favorise une diversification de ses partenaires au moment où le Canada ambitionne une place entière dans les organisations internationales. La Francophonie a permis au Canada, qui n'était pas suspecté de néo-colonialisme, de prendre une place importante dans les relations nord-sud, dans les anciens pays du Commonwealth mais aussi en Afrique francophone. Ainsi, comme l'écrit Pierre Guillaume, Canada et Québec trouvent dans la Francophonie un moyen d'affirmer leur originalité nationale (Guillaume P., 1992, 85) ; pour le premier il s'agit du bilinguisme, pour le second d'un nationalisme ouvert.

- 15 Le Canada fait bien partie de l'Amérique du Nord et si ses relations ne sont pas toujours harmonieuses avec son grand voisin les États-Unis, il revendique son identité singulière mais néanmoins nord-américaine dans une économie de plus en plus mondialisée, avec le poids grandissant de pays comme la Chine. Le Canada signe le traité de l'ALENA avec les États-Unis en 1992. Le premier ministre canadien Justin Trudeau, fils de Pierre Elliott Trudeau qui avait favorisé une politique de biculturalisme et bilinguisme dans les années 1970-1980 vient de signer un traité de libre-échange en janvier 2017 (CETA) non pas avec la France mais avec l'Europe. La conséquence de la mondialisation est bien le dépassement des antagonismes Paris, Québec, Ottawa (Guillaume P. et S., 1987) alors que le discours de 1967 était le produit d'une histoire longue et complexe, l'hostilité de De Gaulle au monde anglo-saxon et le long cheminement d'une coopération économique et culturelle entre la France et la province du Québec s'inscrivant dans une certaine tradition gaulliste.
-

BIBLIOGRAPHIE

- Guillaume, Pierre, *Itinéraires canadiens 1970-1990*, Bordeaux, MSHA, 1992.
- Guillaume, Pierre et Sylvie, *Paris, Québec, Ottawa : un ménage à trois*, éditions Entente, 1987.
- Guillaume, Sylvie, *Le général de Gaulle et le Québec* dans *De Gaulle en son siècle*, tome 6, *Liberté et dignité des peuples*, Plon, La documentation française, 1999, p. 509-517.
- Guillaume, Sylvie, « Américanité et francité dans les nationalismes d'Henri Bourassa et de Lionel Groulx », dans *Histoire d'Europe et d'Amérique, Mélanges offerts à Yves-Henri Nouailhat*, Ouest éditions, 1999, p. 401-411.
- Guillaume, Sylvie (dir), *Les associations dans la francophonie*, Bordeaux, MSHA, 2006.
- Thérien, Jean-Philippe, « Le Canada et la coopération multilatérale francophone » dans *La politique canadienne dans un ordre international en mutation, une volonté de se démarquer*, Centre québécois des relations internationales, Québec, Université Laval, 1992.

AUTEURS

PIERRE GUILLAUME

Pierre Guillaume, normalien, agrégé docteur d'État, fondateur du premier Centre d'études canadiennes en France, Professeur honoraire des Universités. Auteur notamment de : *Itinéraires canadiens, 1970-1990*, Bordeaux, MSHA, 1992 ; avec Sylvie Guillaume, *Réformes et réformismes dans la France contemporaine*, Armand Colin, U, 2012 ; en coll. *Précis d'histoire européenne*, 4e édition, Armand Colin, U, 2015 ; *Être malade en France du XIXe au XXIe siècle, Entre exclusion et réinsertion*, Bordeaux, Les éditions hospitalières, 2015. Pierre.Guillaume@msha.fr

SYLVIE GUILLAUME

Sylvie Guillaume, agrégée, docteur d'État, Professeure émérite des Universités, Membre honoraire de l'Institut universitaire de France. A fait sa thèse de 3e cycle en 1975 sur Les Québécois et la vie politique française. Auteure notamment de : *Le Canada entre utopie et histoire*, Bordeaux, PUB, 2010 ; *Centre et centrisme en Europe, regards croisés*, Peter Lang, 2006 ; Avec J. Garrigues et JF Sirinelli, *Comprendre la Ve République*, PUF, 2010 ; avec P. Guillaume, *Réformes et réformisme dans la France contemporaine*, Armand Colin, U, 2012 ; en coll. *L'union pour la Démocratie française*, Rennes, PUR, 2013. Sylvie.Guillaume@msha.fr